

Zeitschrift: Stultifera navis : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = bulletin de la Société Suisse des Bibliophiles
Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft
Band: 3 (1946)
Heft: 1-2

Artikel: A propos d'un ouvrage du pasteur Théophile-Rémy Frêne (1727-1804)
Autor: Romand, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-387541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

François Romand / A propos d'un ouvrage du pasteur Théophile-Rémy Frêne
(1727-1804)

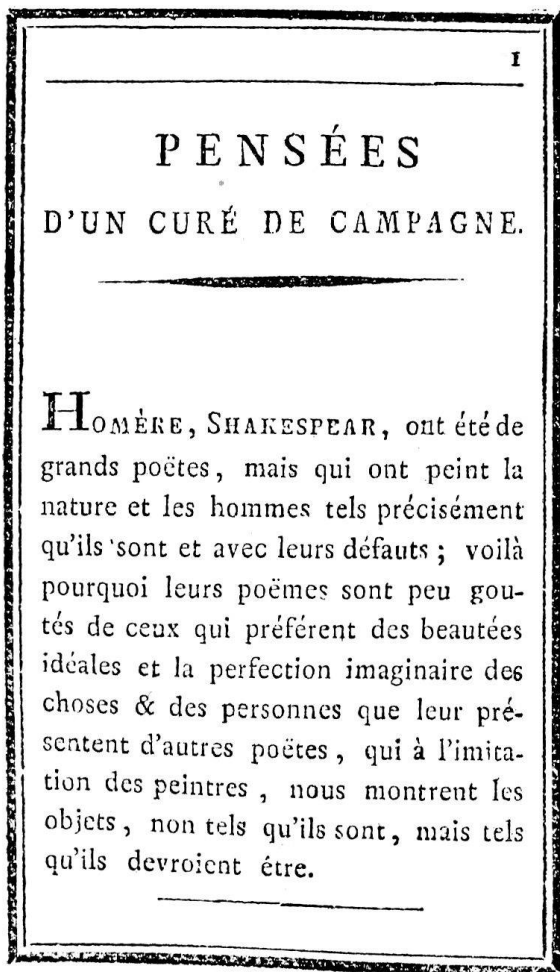
La Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel possède sous la cote 57.5.43 un petit ouvrage qui ne manque pas d'intérêt, comme on le verra plus loin, et dont voici tout d'abord la description:

Pensées / d'un curé de campagne /. Sans date ni indication du nom de l'auteur, de l'éditeur ou de l'imprimeur. 17,5 × 11,5 cm, 176 pages de texte numérotées de 1 à 176, couverture muette de papier rose. Tiré sur papier vergé à la cuve. Le texte est encadré de deux filets. Le titre figure seulement au haut de la première page; le texte suit immédiatement. Voir la reproduction n° 1.

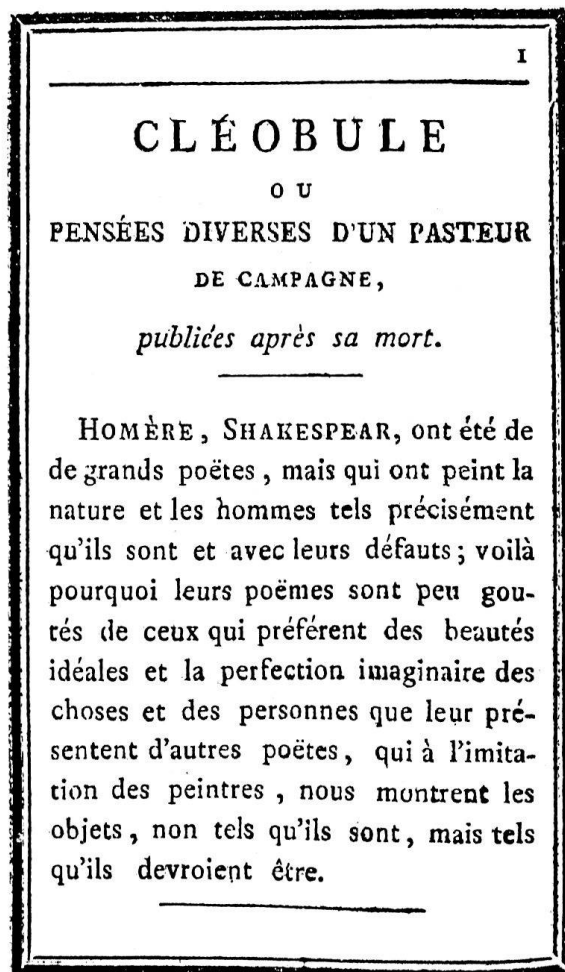
Cet exemplaire a appartenu à l'historien Georges-Auguste Matile, qui a apposé sa signa-

ture sur la couverture; il a au surplus écrit au crayon, à l'intérieur, l'indication suivante: «L'auteur est M. le Ministre Frêne, pasteur à Tavanne(s); il avait pour femme Mlle Imer, sœur de Mr le baillif Imer de Courtelary et de Mr le Conseiller aulique Imer. Il avait une fille qui a épousé Mr le pasteur (Jonas) de Géliou à Colombier, père de Mme Morel de Géliou à Corgémont. Reçu de Mr Morel à Corgémont le 14 avril 1839.»

Nous sommes ainsi fixés par cette note sur la provenance du volume et sur son auteur, le pasteur jurassien Théophile-Rémy Frêne (1727 à 1804). Nous renvoyons ceux qui s'intéressent à ce dernier à l'excellente étude biographique que M. Robert Gerber lui a consacré en 1922 dans les



N° 1



N° 2

Actes de la Société jurassienne d'émulation. Il en existe un tirage à part.

Mais la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel dispose encore, coté sous le numéro 63. 18. 20, d'un second exemplaire de l'ouvrage du pasteur Frêne, qui se différencie du premier par un nouveau titre d'abord, puis par certaines particularités que sa description fera ressortir facilement:

Cléobule / ou / pensées d'un pasteur / de campagne, publiées après sa mort / 1807/. Sans indication du nom de l'auteur, de l'éditeur ou de l'imprimeur. 17,5 × 11,5 cm; 1 page de titre non-numérotée; 1 page blanche non-numérotée; 4 pages marquées (o) pour un *avant-propos* non signé; 176 pages de texte numérotées de 1 à 176; couverture muette de papier rose ou gris. Tiré sur papier vergé à la cuve. Le texte est encadré de deux filets. Le titre est répété sur la page numérotée 1; le texte suit immédiatement.

Voir la reproduction n° 2.

L'exemplaire que nous venons de décrire présente, par comparaison avec le premier, les différences suivantes:

- 1° un nouveau titre;
- 2° en plus: une page pour le titre; un *avant-propos*; la date de parution de 1807. En tout 6 nouvelles pages non-numérotées;
- 3° le texte des pages numérotées 1 et 2 a été recomposé avec un caractère d'imprimerie autre; on le remarque surtout aux lettres majuscules. Au surplus, à la page 2 se trouvent trois *pensées*, dont deux sont inédites; une *pensée* qui figure dans le premier exemplaire est supprimée dans celui-ci;
- 4° le papier des 6 nouvelles pages pour le titre, l'*avant-propos* et les pages numérotées 1 et 2, est légèrement différent, bien qu'il s'agisse toujours d'un vergé à la cuve.

En revanche, les deux exemplaires sont de même format, et les pages 2 à 176 sont absolument identiques pour la numérotation, le papier, le texte, les caractères d'imprimerie, les fautes typographiques et les signes, de sorte qu'il n'y a aucune erreur possible en affirmant que ces deux espèces d'exemplaires proviennent d'une seule et même édition, le premier exemplaire étant ce que nous appellerons l'exemplaire-princeps et le second l'exemplaire-modifié par suite de circonstances ou pour des raisons qui restent à éclaircir.

Tous les exemplaires modifiés que nous avons eu la possibilité de collationner (nous avons eu en main les exemplaires des Bibliothèques de

CLÉOBULE

o u

*Pensées diverses d'un Pasteur
de Campagne publiées
après sa mort.*

1807.

Fac-similé de la page de titre de l'exemplaire modifié

Neuchâtel, de Lausanne, de Zurich et de Winterthour) font bien constater que le premier feuillet de l'exemplaire-princeps a été arraché et remplacé par un nouveau; une marge de la page enlevée subsiste pourtant où l'on distingue nettement les deux filets de l'encadrement du texte. En outre, les lettres A, B, C, D et suivantes, figurant au bas des pages 1, 17, 33 et suivantes, et qui servent de repère pour le brochage des cahiers de l'ouvrage, sont toutes imprimées à droite, à l'exception de la lettre A à la page numérotée 1 de l'exemplaire modifié, laquelle se trouve à gauche.

Ces constatations enlèvent tout doute possible et confirment que nous avons bien affaire à une seule édition; elles conduisent tout naturellement aussi à faire diverses suppositions.

Doit-on penser que l'exemplaire-princeps n'eut pas beaucoup d'acheteurs au moment de sa

parution (ce qui expliquerait peut-être sa rareté, car un seul exemplaire se rencontre dans les bibliothèques suisses), et que le stock des in-vendus fut remis sur le marché en 1807 avec les adjonctions et changements que nous avons relevés? C'est possible. Mais, alors, quelle pourrait bien être la date de parution première, antérieure à celle de 1807? Serait-ce celle de 1768 que Philippe Godet indique dans son ouvrage sur «*Madame de Charrière et ses amis*» au tome II page 260? Dans ce cas, l'ouvrage aurait été publié du vivant du pasteur Frêne, et ce serait bien extraordinaire s'il n'en parlait pas dans son fameux *Journal*, demeuré jusqu'ici à l'état manuscrit. Malheureusement ce journal est inaccessible aujourd'hui et il faut remettre à plus tard le moment de le consulter sur ce point. Evidemment, le titre de l'exemplaire modifié comme le début de l'avant-propos rédigé par Mme Morel de Géliou, petite-fille du pasteur Frêne, désignent cet exemplaire comme un ouvrage posthume original. Ose-t-on supposer que Mme Morel de Géliou ait pu ignorer une mise en vente en 1768, en admettant qu'une telle vente ait effectivement eu lieu? Ce n'est pas improbable puisqu'elle est née en 1779.

Ou bien, faut-il admettre que ces deux espèces d'exemplaires d'une même édition aient été mis en vente simultanément à cette date de 1807? Mais alors pourquoi, seul, l'exemplaire modifié porte-t-il cette date de parution et, surtout deux titres bien différents pour un même ouvrage, ainsi qu'un avant-propos pour un exemplaire et pas pour l'autre? Désirait-on, ce faisant, atteindre deux publics, le public catholique (c'est-à-dire la France) avec l'exemplaire

intitulé *Pensées d'un curé de campagne*, et le public protestant (c'est-à-dire plus particulièrement les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève) avec celui qui porte *Pensées diverses d'un pasteur de campagne*? Mais encore, dans ce cas, pourquoi ajouter le mot *Cléobule* (qui est le nom d'un des personnages un peu mystérieux que les anciens appelaient les Sept sages de la Grèce) et surtout, pourquoi l'indication complémentaire «... publiées après sa mort», pour un seul exemplaire?

Les questions d'ordre bibliographique ne sont pas toujours aisées à résoudre. Si, parmi les lecteurs érudits de *Stultifera Navis* quelques-uns voulaient bien s'intéresser avec nous au problème soulevé ici, il ne tarderait sans doute pas à recevoir sa solution. Cette dernière serait peut-être facilitée si l'on parvenait à déceler sur quelles presses et en quels lieux le volume fut imprimé.

Quant aux pensées de ce petit ouvrage, tout rempli d'observation vraie et de douce philosophie, une analyse très intéressante en a été faite dans les *Actes de la Société jurassienne d'émulation* en 1942 par M. le Dr Jean Haldimann, médecin à St-Imier. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer, et de conclure en citant ces deux passages: «*C'est une gloire pour notre littérature jurassienne, et même romande, que de posséder ce recueil de Cléobule. Pasteur de campagne, comme le dit le sous-titre, il (Frêne) en est le type le plus accompli*». Et sur Frêne écrivain: «*Le fait d'avoir choisi le genre concis de la pensée pour nous donner ses impressions, prouve déjà une belle maîtrise de la langue française. Ils sont rares, très rares, nos écrivains du pays romand qui ont abordé ce genre difficile. Frêne y a réussi*».

J. O. Kehrlī | *Der Bibliophile und sein technisches Wissen um das Buch*



Freund. Dieser muß aber soweit geschult sein, daß er die Leistung des Fachmannes richtig werten kann. Der Bibliophile soll dem Fachmann

ibliophilie darf nicht nur Ästhetik, sondern muß auch Wissen um das Buch sein. Der Fachmann, der Papierer, der Drucker und der Binder werden dadurch nicht auf die Seite geschoben; im Gegenteil, sie haben im Bibliophilen einen wahren treuen

nicht dreinreden, aber sie sollen Hand in Hand arbeiten, wenn es sich darum handelt, ein Buch zu gestalten oder zu beurteilen.

Für die geistigen Aspekte des Buches möchte ich den Bibliophilen verantwortlich erklären; für die technischen Voraussetzungen und Möglichkeiten soll der Fachmann verantwortlich sein. Was aber nicht hindert, daß der Bibliophile auf Schritt und Tritt dem Fachmann als Verstehender und Anreger folgen kann.

Wie eignet sich der Bibliophile diese Kenntnisse an? Indem er sich unablässig um die technischen Voraussetzungen des guten und schönen